

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article462>

COMMUNIQUE

Interdiction de la burqa et du niqab :Les masques tombent...

- edito, la Une -



Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Dès que la mission parlementaire Gérin/Raoult a été annoncée, la Fédération nationale de la Libre Pensée a émis les plus extrêmes réserves sur la possibilité et la nécessité de légiférer pour interdire le port d'un vêtement particulier dans la rue et hors de la sphère publique. En effet, il n'appartient pas aux pouvoirs publics de s'ingérer dans une affaire qui relève du libre choix de chacun dans la vie privée.

Lors de ce débat, mêlé à celui de l'identité nationale, il n'a pas fallu attendre longtemps pour s'apercevoir, qu'outre une opération électoraliste digne « *de la petite cuisine sur de petits réchauds* » comme le déclarait le général de Gaulle, cette campagne médiatico-politicienne ne visait qu'à stigmatiser une partie de la population. Cela a conduit à un resurgissement nauséabond de la xénophobie et du racisme ordinaire le plus vulgaire. Les débats publiés, même après censure, sur les sites internet gouvernementaux le démontrent allègrement.

Quand le Ministre Éric Besson organisait une réunion publique officielle sur l'identité nationale, le 14 janvier 2010 ; dans la basilique de Vézelay, là où fut prêchée une croisade contre les Infidèles ; le message était clair : la France est catholique et doit le rester !

Comme d'habitude, il s'est toujours trouvé des complaisances pour ces basses oeuvres. C'est ainsi que certains ont évoqué la laïcité (qui n'en demandait pas tant) pour revendiquer une loi interdisant la burqa et le niqab dans la rue et la sphère non-publique (hors administrations, services publics, etc..).

Le Congrès national de la Libre Pensée avait indiqué que la Libre Pensée donnerait son point de vue après la publication du rapport de la commission Gérin/Raoult. Les conclusions sont maintenant connues. C'est aux fruits que l'on juge l'arbre.

Il faudrait donc que les agents du service public puissent vérifier l'identité des personnes quand elles vont chercher un enfant à l'école, retirer un carnet de chèques à la poste, etc... Or, cela est déjà prévu actuellement par la réglementation. Si cela n'est pas fait tout le temps, ce n'est pas par manque de mesures légales, mais par manque de volonté gouvernementale. La Mission Gérin/Raoult a réinventé l'eau chaude.

Mais celle-ci ne recule pas devant le ridicule, loin s'en faut. La burqa et le niqab seraient interdits dans les bus, les métros et les trains, mais autorisés dans la rue. Il faudrait donc que les femmes qui les portent se déshabillent pour monter dans les transports en commun et se rhabillent en les quittant ! Cela va coûter cher en cabines. C'est Ubu roi !

Il est à noter aussi qu'interdire la burqa et le niqab dans la rue aurait posé beaucoup de problèmes. Avec force fourgonnettes de police dans les banlieues, cela aurait été possible, bien que rappelant de fâcheux souvenirs du temps de la guerre d'Algérie. Mais sur les Champs-Élysées avec les princesses saoudiennes faisant leurs courses, cela aurait posé bien d'autres difficultés, à moins de faire une loi pour les banlieues et une autre pour les magasins de luxe.

D'autres propositions énoncées révèlent le véritable but de cette campagne. Il est indiqué clairement que les Conseils régionaux du Culte musulman seront associés « *aux efforts de médiation envers les femmes portant la burqa* ». En clair, le gouvernement va institutionnaliser les représentants d'une religion pour en faire les collaborateurs de la police. Cela s'appelle du communautarisme.

Reprenant une proposition de la commission Machelon qui devait « *toiletter* » au karcher la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, la Mission Raoult/Gérin propose d'effacer la distinction opérée

Interdiction de la burqa et du niqab :Les masques tombent...

législativement qui établit une frontière infranchissable, en matière de financement public, entre ce qui relève du cultuel (loi de 1905) et du culturel (loi de 1901) afin « *d'accroître les lieux de culte* », car (cerise cléricale sur le gâteau communautariste) « *la loi de 1905 n'a pas de valeur constitutionnelle* ».

On a amusé le populo pendant des mois en agitant le spectre de « *l'islamisme* », entendez « *terrorisme* », on a brandi la cause des femmes et la laïcité au départ. Et à l'arrivée, on institue le communautarisme qui ne va pas libérer les femmes musulmanes, bien au contraire, car elles risquent de rester enfermées chez elles ; et l'argent public va se déverser encore plus dans les troncs des religions !

Cette mission parlementaire, commencée par une tartufferie, celle de n'inviter que, ou presque, des partisans de l'interdiction législative et liberticide ; va se terminer par une farce : renforcer les religions et les atteintes à la laïcité par un financement public accru des cultes.

Mais il y a loin encore de la coupe aux lèvres....

Avec la Libre Pensée,

Défendons ensemble la loi de 1905 !

Paris, le 27 janvier 2010